

Compte-rendu de la réunion du comité directeur

Du mercredi 8 novembre

Présents : Mmes Marie Fortier, Emmanuelle Simier, Sylvie Jongbloet

Mrs Alain Panek, Philippe Jongbloet, Yoan Gudin

- Point sur l'A G et le nouveau comité directeur

Suite aux rumeurs et aux remontées faites en mairie, Marie précise que le nouveau comité directeur a été élu conformément aux statuts en vigueur.

Les membres du CODIR sont élus pour un an (statuts actuels).

- Passation de pouvoirs Michel/Sylvie, Alain/Marie, Sébastien/Yoan

Des modifications ont déjà été faites sur le site de la FFA, les changements sont en cours.

Les déclarations de changement de bureau ont également été faites à la Préfecture.

- Modification des statuts et du règlement intérieur : Travaux à planifier sur 2017/2018

Les statuts actuels et le règlement intérieur datent de 1999, ils sont donc à revoir complètement et à mettre en conformité selon le Code du Sport, Code de la Santé publique ainsi que de la Fédération. Nous allons travailler sur les modifications à apporter. Les nouveaux statuts et le nouveau règlement intérieur seront envoyés à chaque adhérent 1 mois avant l'Assemblée Générale. Après consultations les adhérents pourront faire part de leurs réflexions jusqu'à 15 jours avant l'A G. Ces nouveaux statuts et règlement seront soumis au vote le jour de l'A G.

Dates de réunions prévues pour modifier les statuts et le règlement :

06/12/2017

10/01/2018

07/02/2018

07/03/2018

- Point entraîneurs/ entraînement

Un point sera fait sur les entraînements du mardi et du jeudi avec Stéphane Montreuil. Christophe Varnière remplace Stéphane lorsqu'il est absent, prévoir un planning ...

Dans le cadre de leurs formations d'entraîneurs et afin de valider leur diplôme en mars 2018 Denis Bordat et Philippe Jongbloet doivent encadrer un athlète pendant 3 mois ainsi qu'un groupe. Les entraînements resteront communs à l'ensemble du groupe. L'organisation est à prévoir avec Alain. L'information sera expliquée et relayée au début des entraînements afin d'éviter toute incompréhension de la part des adhérents.

Une réunion va être programmée courant novembre afin de mettre en place un travail d'équipe.



- Réflexion sur les inscriptions aux courses prises en charge par le club.

Petits soucis cette année pour l'inscription de la Véry Chantilly, les conditions d'inscription n'étant plus les mêmes, lorsque certains se sont décidés les inscriptions étaient closes.

Nous rappelons que pour toute participation à une course prise en charge par le club, le port du débardeur du club est obligatoire.

L'inscription à une course entraîne la présence obligatoire de l'athlète (remboursement demandé en cas d'absence).

Ces 2 points seront repris dans le règlement intérieur.

De plus, afin de compléter plus facilement les dossiers de subvention USC (nombre de kms athlètes pris en compte pour l'attribution de la subvention municipale annuelle) et suivre les inscriptions, un tableau va être créé afin d'alimenter les données au fil de l'eau.

- Dossier USC/ Dossier VILLE

Le dossier USC est à renvoyer pour le 20 novembre : faire le point sur les kilomètres coureurs avec Michel et Sébastien

Le dossier ville est à renvoyer pour le 15 janvier.

- Point sur le devis tee-shirt

Un devis avait été établi auprès d'Airspire pour passer une commande.

Devis reçu et validé en séance.

Nous avons décidé de commander :

Vestes sans manche : 9M, 9L, 4XL, 3XXL

Maillot technique manches courtes femmes : 4S, 10M, 10L, 1XL

Maillot technique manches longues femmes : 4S, 10M, 10L, 1XL

Maillot technique manches courtes hommes : 5M, 9L, 8XL, 3XXL

Maillot technique manches longues hommes : 5M, 9L, 8XL, 3XXL

Coloris : bleu N°10 pour les tee-shirts, bleu et jaune pour les vestes sans manche.

Les tarifs devront être discutés à la prochaine réunion de bureau.

- Point sur les évènements à venir

Le Téléthon : samedi 9 décembre de 10h à 17h et le dimanche 10 décembre de 10h à 12h

Seront installés : un stand à côté de la patinoire près du kiosque à musique et un parcours ludique sur le stade Pie XI

Demande de matériel : ballots de paille, barrières, barnums, tables.

Communication de l'évènement sur le site du club et affiche.

Gâteaux à faire pour le stand et participation des athlètes du club sur le parcours.

La patinoire : lundi 11 décembre, le club a réservé la patinoire de 20h à 22h et le chalet de 19h45 à 00h pour les adhérents et leur famille.

Il sera demandé à chacun d'apporter du salé ou du sucré, le club prendra en charge la boisson.

Le repas de fin d'année : à voir pour le jeudi 21 décembre, contacter Les Ateliers de Myra ou autres Pour un repas à 25€ environ tout compris. Chaque personne inscrite paie son repas.

La galette : Demander la salle pour le vendredi 12 janvier, et commander les galettes à Denis.

Cross départemental : la date du dimanche 14 janvier 2018 a été transmise par la ligue.

Demander à la municipalité si le parc de Géresmes est disponible à cette date-là.

Renseigner le dossier.

Alain va reprendre contact avec Monsieur Lhermitte afin de déterminer les missions exactes de chacun.

Quelles sont les actions/ l'organisation que le Club doit prendre en charge.

- Réunion de bureau

La prochaine réunion de bureau a été fixée au mercredi 13 décembre à 19h30

Clôture de la réunion à 22h00